

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

DÉCISION N° DP2023_047 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AVENANT N°1 À LA CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE - CELLULE N°4 / HÔTEL DES ENTREPRISES - VENDENESSE-LÈS-CHAROLLES

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-137 en date du 9 novembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président,

Considérant la compétence développement économique de la Communauté de communes Le Grand Charolais,

Considérant que le bail dérogatoire de courte durée au sein de l'Hôtel d'entreprise dont était titulaire Monsieur Fabrice REGNERY, gérant de la société SAKADO, depuis le 21 juillet 2022 a pris fin le 20 juillet 2023,

Considérant que Monsieur Fabrice REGNERY a sollicité la Communauté de communes pour une prolongation de son contrat de location d'une durée de 12 mois,

Considérant qu'il est nécessaire de formaliser cette prolongation par la signature d'un avenant n°1,

DÉCIDE

Article 1 : Un avenant à la convention d'occupation précaire de l'Hôtel des entreprises (Parc d'activités du Charolais à VENDENESSE-LES-CHAROLLES) entre la Communauté et Monsieur Fabrice REGNERY, Gérant de la société SAKADO, immatriculée au RCS de Mâcon sous le numéro 53101893500027 est signé tel qu'il est joint en annexe.

Article 2 : Cet avenant prolonge l'occupation de Monsieur Fabrice REGNERY pour une nouvelle durée de 12 mois, soit du 21 juillet 2023 au 20 juillet 2024 et moyennant une indemnité mensuelle de 350,00 € HT à laquelle s'ajoute le taux de TVA en vigueur soit 420,00€ TTC.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

Article 4 : La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.

====

Fait à Paray-le-Monial, le 10 août 2023,

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais